

Le CCAS de PLOEREN recrute par voie statutaire : contractuel

Auxiliaire de vie sociale en Résidence Autonomie

Grade : Agent social

PLOEREN, ville dynamique et attractive de 6 800 habitants, située aux portes de Vannes et du golfe du Morbihan recrute un(e) auxiliaire de vie sociale pour sa résidence autonomie - Les Charmilles- de 42 places.

Sous la responsabilité de la direction de l'établissement, vous contribuez quotidiennement à la qualité de l'accompagnement dans le cadre d'un projet d'établissement garant des projets personnalisés des résidents. Vous travaillerez au sein d'une équipe composée de 18 agents.

Missions principales :

- Accompagner et aider les résidents dans les actes essentiels de la vie courante :
 - o Aider à l'alimentation et la mobilité si nécessaire
 - o Accompagner individuellement les résidents dans les soins d'hygiène et de bien-être
 - o Aider et accompagner individuellement les résidents à l'entretien de leur logement en fonction de leur degré de dépendance
- Mettre en œuvre, suivre et évaluer le projet d'accueil individualisé
- Soutenir l'activité sociale et relationnelle du résident
- Assurer un suivi des activités internes : renseigner les outils de transmission, alerter en cas de besoin, participer activement aux réunions de coordination et de synthèse

Missions secondaires en tant que AVS:

- Service du petit déjeuner dans les logements, service du déjeuner, du goûter et du dîner en salle de restauration
- Entretien des outils de travail
- Entretien des locaux pour la bonne tenue de l'établissement

Profil :

- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS), diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES) souhaités ou autres diplômes équivalents ou expérience souhaitée sur des postes similaires
- Connaître la personne âgée et ses besoins, et les pathologies spécifiques liées au vieillissement
- Connaître les gestes de premiers secours et savoir les réaliser
- Avoir le sens du service public et du travail en équipe

Nature du contrat : Temps non complet (de 20h à 24h selon les semaines) Travail un WE sur deux.

Cadre statutaire : base statutaire + régime indemnitaire + Prime Ségur au prorata du temps de travail + 13^{ème} mois + CNAS+ amicale du personnel

Poste à pourvoir : Dès que possible

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite + CV) à Monsieur le maire de Ploeren par mail à

recrutement@ploeren.bzh ou par courrier à : mairie de Ploeren, 1 place de la mairie 56880 Ploeren.